

D'

Antoine PARRA
Président du Syndicat Mixte du SCOT Littoral Sud

ARRIVÉ

22 AOUT 2022

Mairie de MONTESQUIEU
DES ALBERES

A

Madame Huguette PONS
Maire de Montesquieu des Albères
Hôtel de Ville
Grand 'Rue
66740 MONTESQUIEU DES ALBERES

ARGELÈS-SUR-MER, le 12 aout 2022

Nos références : AP/MPT – 2022-041

Objet: Avis sur Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Montesquieu des Albères.

Madame le Maire,

Par courrier notifié le 05 aout 2022, vous avez sollicité le Syndicat Mixte du SCOT pour avis sur le projet de modification simplifiée n°1 de votre Plan Local d'Urbanisme.

L'objet de cette procédure concerne :

- L'adaptation des règles de hauteur de la zone A ;
- La modification des règles d'implantation au lieudit « les Famades » afin de permettre une meilleure intégration des projets ;
- La modification des règles de stationnement des zones UA, UB, UC et 1AUh afin d'intégrer les difficultés de mise en œuvre rencontrées ;

Ainsi, après analyse des pièces transmises, je vous informe que le syndicat Mixte du SCOT émet un avis favorable sur le projet tel que présenté.

Mes services restent à votre disposition, pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Antoine PARRA
Président,